



8 mars 2018

Programmation routière 2018-2020 - Investissements de près de 326 M\$ dans le réseau routier de la région du Bas-Saint-Laurent

Cacouna, le 8 mars 2018 ■ Afin d'offrir aux usagers de la route des infrastructures sécuritaires, performantes et durables, tout en contribuant au développement économique régional, le gouvernement du Québec investira 325 687 000 \$ sur le réseau routier de la région du Bas-Saint-Laurent au cours des deux prochaines années.

C'est la ministre déléguée aux Transports, M^{me} Véronique Tremblay, qui en a fait l'annonce aujourd'hui en compagnie du ministre délégué aux Affaires maritimes et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, M. Jean D'Amour. Les investissements du gouvernement et de ses partenaires dans la région du Bas-Saint-Laurent permettront la réalisation de projets routiers qui répondent aux besoins des familles et des entreprises.

Assurer votre sécurité sur les routes

La programmation prévoit des interventions visant à réduire le risque ou la gravité des accidents de la route. Il peut s'agir de corrections géométriques, de l'installation d'un feu de circulation, de la construction d'un carrefour giratoire, de l'installation d'éclairage routier ou encore d'un nouvel aménagement pour la grande faune. À cet égard, le réaménagement de la route 132 à Val-Brillant permettra la correction de la géométrie de la route, la diminution du nombre de courbes et l'adoucissement de celles qu'il est impossible d'éliminer ainsi que l'amélioration de la visibilité dans l'ensemble du tronçon.

Améliorer notre réseau routier

Cette programmation prévoit aussi des investissements visant à améliorer le réseau routier actuel par le réaménagement de carrefours, l'ajout de voies de virage ou encore par le redressement de courbes et la correction de profils. En vue d'améliorer le réseau routier régional, le Ministère prévoit notamment améliorer la route 195 à Amqui, dans les secteurs de l'Avenue du Parc et de la Ferme Paquet et Frères inc., dans le but d'améliorer la visibilité des usagers de la route.

Préserver nos infrastructures

Le gouvernement posera des gestes concrets pour entretenir l'actif que constituent nos infrastructures, que ce soit en réparant ou en remplaçant des ponts, des ponceaux ou par le scellement de fissures ou le rehaussement d'accotements par l'ajout de gravier. En ce sens, le Ministère prévoit la réfection du pont de la route 293 au-dessus de la rivière des Trois Pistoles à Saint-Clément.

Procurer un meilleur confort de roulement

D'autres interventions sur le réseau viseront à assurer aux familles qui y circulent un roulement plus confortable, notamment par des travaux d'asphaltage de tout type, mais aussi par la reconstruction de la fondation d'une route. À titre d'exemple, le Ministère prévoit l'asphaltage de la chaussée de la route 132 à Notre-Dame-des-Neiges, à Saint-Simon et à Rimouski (secteur Le Bic).

Améliorer votre qualité de vie

Plusieurs projets de la programmation 2018-2020 s'inscrivent dans cet axe prioritaire qui peut comprendre la construction de contournement d'agglomération, le réaménagement de secteur urbain et même des projets ciblant la protection de la faune ou l'aménagement paysager. Pensons notamment aux travaux pour la reconstruction de la route dans le secteur urbain à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup qui permettront entre autres de réaménager l'intersection de la route 291 et du chemin Taché Est.

Contribuer à notre développement économique collectif

Cette programmation compte plusieurs initiatives qui outilleront les régions afin de maximiser leur potentiel de développement économique, par exemple par de nouvelles autoroutes ou routes stratégiques. On n'a qu'à penser au projet de réaménagement de la route 185 en autoroute entre Rivière-du-Loup et la frontière du Nouveau-Brunswick pour lequel les travaux de la phase III devraient débuter en 2018.

Citations

« Notre programmation démontre que nous agissons dans l'intérêt premier des usagers de la route de la région du Bas-Saint-Laurent. Un réseau routier sécuritaire, bien entretenu et efficace fait une différence dans la qualité de vie des familles. Nous tenons également à ce que nos investissements soient générateurs de richesse collective pour votre région et qu'ils offrent à vos entreprises l'occasion de développer leur plein potentiel. »

— Véronique Tremblay, ministre déléguée aux Transports

« Les investissements annoncés aujourd'hui en transport traduisent la volonté de notre gouvernement de procurer aux résidents de la région du Bas-Saint-Laurent des infrastructures routières de qualité qui permettront d'assurer leur sécurité et qui amélioreront les déplacements sur notre réseau routier. Les projets qui seront réalisés à même ces investissements feront une différence pour la qualité de vie de nos concitoyens. C'est aussi un signal clair que notre gouvernement croit au potentiel de notre région pour contribuer à l'essor du Québec. »

— Jean D'Amour, ministre délégué aux Affaires maritimes et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent

Faits saillants

Ces investissements de 325 687 000 \$ pour la région du Bas-Saint-Laurent, dont 59 614 000 \$ provenant des partenaires, permettront :

- la réalisation de 163 chantiers;
- la création ou le maintien de 2 177 emplois.

Nombre de structures du Ministère dans la région du Bas-Saint-Laurent qui font l'objet d'interventions :

- Réseau MTMDET : 22
- Réseau municipal : 18

Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports est le leader en matière de gestion du réseau routier supérieur et des ponts municipaux sous sa responsabilité. Plus grand donneur d'ouvrage au Québec, le Ministère compte plus de 6000 employés dont plus de 60 % travaillent principalement à la planification, à la conception et à la réalisation des travaux routiers qui relèvent de sa responsabilité.

Documentation

- [Liste des principaux projets de la région du Bas-Saint-Laurent](#)  (1,0 Mo)

Lien connexe

- [Investissements routiers 2018-2020](#)

[© Gouvernement du Québec, 2019](#)